

1

déi gréng

LORSCHÉ Josée Députée, Luxembourgeoise Noertzange
ZECHES Patrick Expert, Luxembourgeois Bettembourg
GAROFALO Olivier Auteur Dramaturge, Luxembourgeois Huncherange
GIL BORNATICI Sébastien Professeur d'éducation artistique, Luxembourgeois Bettembourg
JOSELIN Armel Retraité, Luxembourgeois Bettembourg
KOMMES Joanne ép. RODESCH Professeur de français, Luxembourgeoise Bettembourg
KRAEMER Renée ép. SPELTZ Femme au foyer, Luxembourgeoise Noertzange
LECUIT Judith Musicienne, Luxembourgeoise Bettembourg
LOEVEN Sharon Psychologue, Luxembourgeoise Bettembourg
MASSEN Romain Peintre, Luxembourgeois Bettembourg
PISSINGER Helma ép. SCHUMMER Employée privée e.r., Luxembourgeoise Huncherange
PLETSCHETTE Milly ép. MONTI Indépendante, Luxembourgeoise Abweiler
THIES Pascal Employé de l'Etat, Luxembourgeois Bettembourg
WIRTH Ann-Kathrin Scientifique environnementale, Luxembourgeoise Bettembourg
ZOENEN Kim Etudiant, Luxembourgeois Noertzange

2

LSAP. D'Sozialisten

FRANTZEN Guy Informaticien en retraite, Luxembourgeois Bettembourg
BIWER Roby Employé CFL en retraite, Luxembourgeois Bettembourg
ESTANQUEIRO Marco Fonctionnaire d'Etat - Juriste, Luxembourgeois Bettembourg
FOURNEL Claude Employé CFL en retraite, Luxembourgeois Bettembourg
HUTMACHER Patrick Ingénieur, Luxembourgeois Bettembourg
JANSA Sylvie Déléguée du personnel, Luxembourgeoise Bettembourg
LUDWIG Viviane ép. WENNER Femme au foyer, Luxembourgeoise Bettembourg
MACHADO José Fiscaliste et agent d'assurances, Luxembourgeois Noertzange
MERGEN Susi ép. PETERS Employée communale, Luxembourgeoise Huncherange
PAULO RIBEIRO Anabela ép. FOETZ Employée privée, Portugaise Bettembourg
RAACH Anne Marie-Thérèse ép. FRIEDGEN Femme au foyer, Luxembourgeoise Noertzange
SANCHES GOMES Elisabeth ép. DE PINA Commerçante, Luxembourgeoise Bettembourg
SCHAMMEL Steve Etudiant, Luxembourgeois Bettembourg
SCHNEIDER Dirk Employé société d'aviation, Allemand Bettembourg
WARINGO Michel Chargé d'éducation Chimie, Luxembourgeois Bettembourg

3

Chrëschtlech-Sozial Vollekspartei
CSV

ZEIMET Laurent Député, Luxembourgeois Bettembourg
ANTHON Christophe Employé de l'Etat, Luxembourgeois Bettembourg
BLEY Guy Haut Commissaire adjoint à la protection nationale, Luxembourgeois, Bettembourg
DOERNER Christine Notaire, Luxembourgeoise Bettembourg
DOMINICI Linda Institrice, Luxembourgeoise Noertzange
FERREIRA Tony Inspecteur d'assurance, Luxembourgeois Bettembourg
GILLET Alain Fonctionnaire de l'Etat, Luxembourgeois Bettembourg
GROSS Jeff Ingénieur industriel, Luxembourgeois Bettembourg
HENNICO-KABER Christiane Remplaçante à la Maison Relais, Luxembourgeoise Bettembourg
JANS Jean Marie Professeur - Ingénieur, Luxembourgeois Bettembourg
KIEFFER-BIZJAK Netty Accompagnatrice de transport scolaire, Luxembourgeoise, Bettembourg
KLONSKI-MAHBOUBI Najjaa Médiatrice culturelle, Marocaine Fennange
KÖLLER Carlo Comptable auprès de l'UGDA, Luxembourgeois Noertzange
STEFANUTTI-LAROSCH Nadine Indépendante, Luxembourgeoise Bettembourg
TRIERWEILER Philippe Agent d'assurances, Luxembourgeois Bettembourg

4

DP DEMOKRATESCH PARTEI

GRAAS Gusty Député, Luxembourgeois Bettembourg
CANAIS-SANTINI Sandrine Conseillère en événements, Luxembourgeoise Bettembourg
DA CRUZ Anibal Employé Creos, Luxembourgeois Bettembourg
FEDERSPIEL Jean-Claude Ingénieur industriel, Luxembourgeois Noertzange
FLIEGNER Kerstin Enseignante, Luxembourgeoise Huncherange
FREIS-GRAAS Toiny Enseignante e.r., Luxembourgeoise Bettembourg
FRIEDGEN Sylvie Employée de l'Etat, Luxembourgeoise Noertzange
JUNKER Patrick Enseignant, Luxembourgeois Bettembourg
KAUDE Armand Commissaire en chef de Police e.r., Luxembourgeois, Noertzange
KIEFFER Fernand Chef d'administration de ventes, Luxembourgeois Bettembourg
MAJERUS Jean Ingénieur industriel, Luxembourgeois Fennange
PISSINGER Marianne Institrice e.r., Luxembourgeoise Fennange
SANTINI Christophe Agent Principal CFL, Luxembourgeois Bettembourg
THIRY Mireille Employée privée, Luxembourgeoise Bettembourg
WAHL Michèle Fonctionnaire international e.r., Luxembourgeoise Huncherange

5

ADR
ALTERNATIV DEMOKRATESCH
REFORMPARTEI

AHLES Fernand Geschäftsmann, Luxembourgeois Bettembourg
BLASEN Edouard Pensionéiert, Luxembourgeois Bettembourg
EISENLÖFFEL Guy Staatsaarbechter, Luxembourgeois Bettembourg
FELTZ-THILTGEN Micheline Pensionéiert Geschäftsfra, Luxembourgeoise Bettembourg
FLAMMANG Pascal Bankbeamten, Luxembourgeoise Noertzange
HERMANN Fabrice Student, Luxembourgeois Bettembourg
KLEIN Klaus Usträichermeeschter, Allemand Bettembourg
KOEHLER Camille Pensionéierten Gemengefonctionnaire, Luxembourgeois, Huncherange
KOEHLER Pierrette Sekretärin, Luxembourgeoise Huncherange
KOHN Patrick Eisebunner, Luxembourgeois Bettembourg
KOPP Pierre dit Pit Magasinier, Luxembourgeois Huncherange
SCHNEIDER Gérard Service Manager, Luxembourgeois Bettembourg
STEHMEIER-RUPPERT Marianne Ersatzpersoun an enger Crèche, Luxembourgeoise Bettembourg
STIRN Tanja Fräiberuffler, Luxembourgeoise Bettembourg
STORCK Stéphanie Usträicher - Dekorateur, Luxembourgeoise Noertzange

Instructions pour l'électeur

1° Les opérations électorales commencent à huit heures. Les électeurs sont admis à voter s'ils se présentent avant quatorze heures. Ensuite le scrutin est clos.

2° L'électeur ne peut émettre plus de suffrages qu'il n'y a de mandats à pourvoir. Il ne peut donc émettre plus de quinze suffrages. Il peut attribuer un ou deux suffrages à chacun des candidats jusqu'à concurrence de quinze suffrages.

L'électeur vote

- soit en remplissant le cercle de la case placée en tête d'une liste,
- soit en y inscrivant une croix (+ ou x), en attribuant ainsi un suffrage à chacun des candidats de cette liste ;
- soit en inscrivant une croix (+ ou x) dans l'une ou dans les deux cases placées à la suite du nom d'un ou de plusieurs candidats jusqu'à concurrence du total des quinze suffrages dont il dispose ;
- soit en procédant conjointement des deux manières s'il remplit le cercle de la case placée en tête d'une liste comprenant moins de candidats qu'il n'y a de conseillers à élire dans la commune ou s'il inscrit une croix (+ ou x) dans le cercle placé en tête d'une pareille liste.

L'électeur qui remplit le cercle blanc de la case placée en tête d'une liste qui comprend moins de candidats qu'il n'y a de conseillers à élire dans la commune, ou qui inscrit une croix (+ ou x) dans le cercle blanc de la case placée en tête d'une pareille liste, attribue à cette liste un nombre de suffrages égal au nombre de candidats qui y figurent. Il aura ainsi attribué un suffrage à chacun des candidats de cette liste. Il y aura par conséquent à tenir compte tout particulièrement des faits que l'électeur peut attribuer au maximum deux suffrages à chacun des candidats et qu'il dispose seulement d'un nombre de suffrages égal à celui des conseillers à élire dans la commune.

3° Après avoir exprimé son vote, l'électeur montre au président son bulletin plié en quatre à angle droit, le timbre à l'extérieur et il le dépose dans l'urne qui est destinée à le recevoir.

4° L'électeur ne peut s'arrêter dans le compartiment que pendant le temps nécessaire pour préparer son bulletin de vote en vue de son dépôt dans l'urne.

5° Sont nuls :

1. tous les bulletins autres que celui qui a été remis à l'électeur par le président au moment du vote ;
2. ce bulletin même :
 - a) si l'électeur a émis plus de suffrages qu'il n'y a de représentants à élire ;
 - b) si l'électeur n'a exprimé aucun suffrage ;
 - c) si une rature, un signe ou une marque non autorisée par les dispositions qui figurent au point 2 des instructions peut en rendre l'auteur reconnaissable ;
 - d) s'il contient à l'intérieur un papier ou un objet quelconque.

6° Celui qui vote sans en avoir le droit est puni d'un emprisonnement de huit jours à quinze jours et d'une amende de 251 à 2.000 euros. Sera puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 251 à 10.000 euros celui qui vote sous le nom d'un autre électeur.

Bettembourg, le 9 septembre 2017

Le président du bureau principal de vote de la commune de Bettembourg

(s) Christian ENGEL